

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie les Débrouillard(e)s de Val D'Amour INC.	Numéro de permis 815003	Date d'inspection Le 14 août 2024	
Nom de l'établissement Garderie les Débrouillards(es) Inc.		Numéro de téléphone (506) 753-3596	
Adresse 1 rue Ecole Val-d'Amour NB E3N 5E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	14 août 2024	14 août 2024
Commentaires : Trois bouteilles de produits toxiques n'étaient pas barrées dans le local non utilisé par les enfants pendant l'été. Les bouteilles étaient sous le lavabo de la salle de bain et furent déplacés dans l'armoire barrée sous clé. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ratio enfants / éducatrices est respecté lors de l'inspection de renouvellement. - Seulement une éducatrice n'a pas complété les 10h de formation professionnelle, mais un plan est déjà en place afin que ce soit complété d'ici la fin septembre. Lorsque ce sera complété, la preuve sera envoyée à l'inspectrice. - Discussions avec l'éducatrice et l'administratrice concernant leur routine de surveillance des nourrissons lors de la période de repos dans les parcs. <p>Observations:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont tous fait des jeux libres à l'extérieur et à l'intérieur. - Des activités de l'Acadie se déroulaient dans les différents groupes, par exemple, bricolages, peintures, bacs sensoriels en couleur de l'Acadie. - Les enfants ont fait la période de repos. <p>La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. Le permis d'exploitation sera recommandé pour une autre année.</p>
--

original signé par
Janel Aubut

Le 14 août 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Lilie Bujold

Le 14 août 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date